

LA GUZARGUOISE

Journal d'Information de Guzargues

n°59 - décembre 2022



Chères Guzarguaises, Chers Guzarguois, Chers amis,

A l'approche de la fin d'année 2022, les sujets d'inquiétudes sont nombreux en cette période de crise économique succédant à une crise sanitaire qui n'en finit pas. En effet, les sanctions contre la Russie l'ont certes affaiblie mais elles ont également plongé l'Europe dans une crise énergétique due à l'alignement du prix de l'électricité sur celui du gaz, au mécanisme de concurrence artificiel européen et à la spéculation sur le marché de gros de l'électricité. Sans oublier le manque d'anticipation sur le nucléaire de nos dirigeants.

Comme pour tous Français, l'augmentation des coûts de l'énergie est subie et impactera considérablement notre budget de fonctionnement. Au moment où j'écris cet éditorial je ne sais pas quel en sera le montant. Bercy a promis des « boucliers tarifaires », des « amortisseurs électricité »...dont les calculs restent assez nébuleux. Malgré ces aides, on parle de fois 3 pour le prix de l'électricité et fois 4 pour le prix du gaz. Si ça devait en rester là, ça serait catastrophique pour les Français et notre tissu économique.

Plus que jamais, chacun d'entre nous doit donc faire preuve de résilience et de patience. Afin de rester optimiste, il est important de donner du sens à notre quotidien. Sachez que les élus et moi-même sommes conscients de toutes ces difficultés et que nous sommes au travail avec enthousiasme et plaisir, en restant positifs et en regardant vers l'avenir.

Nous souhaitons rendre le quotidien des Guzarguois le plus agréable possible malgré toutes ces contraintes. A cet égard, le projet d'Espace Culturel qui s'appellera **Espace La Pléiade** avance bien et devrait être achevé au printemps (Cf. article page 2).

Je vous donne rendez-vous le vendredi 20 janvier 2023 à 19h00 pour les vœux de la municipalité.

En attendant, au nom de tout le conseil municipal et du personnel, je vous souhaite d'excellentes fêtes de Noël et vous présente mes vœux de bonheur, santé et réussite pour 2023.

Pierre ANTOINE
Maire de Guzargues

Vice-président de la Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup

La Guzarguoise
est éditée et diffusée par la municipalité
de Guzargues à 220 exemplaires
mairie.guzargues@wanadoo.fr
<http://www.guzargues.com>
0467596157
Directeur de la publication :
Pierre Antoine
Comité de lecture :
Vanessa Soury
Conseil Municipal
Coordination : Claudine Verdier

SOMMAIRE

Travaux Equipements	2
Sécurité	2
Animation, jeunesse	3
Ça s'est passé à Guzargues	3
Cérémonie du 11 novembre	4
Vie des écoles	4
CCFF Conseils Municipaux	5-6
Environnement, Culture	7
Mairie, vie communale	7
Paroisse, Agenda, Etat civil	8

flashcode2.0



Flashez ce code avec
votre téléphone

Pas de lecteur pour lire ce code ?
Tapez 1c7.fr sur votre mobile !

Animation : Halloween 2022 à Guzargues, les enfants au top



Quand Guzargues fête Halloween!

C'était samedi 29 octobre 2022: enfants et adultes déambulent dans les rues vêtus de déguisements parfois terrifiants, drôles ou mêmes plutôt jolis ! Alors que les plus jeunes partent à la chasse aux bonbons, les adultes les plus motivés, eux, décorent leur maison de citrouilles et font la fête. Cette tradition, c'est Halloween. Une fête païenne célébrée la veille de la Toussaint, dont les rituels varient d'un pays à l'autre. D'où vient la fête d'Halloween : pour remonter aux origines d'Halloween, il faut se rendre chez les Celtes, environ 600 ans avant Jésus-Christ. Très sensibles aux saisons, les Celtes célébraient le début d'une nouvelle année début novembre.

Bravo aux enfants et aux parents !!!



Travaux Equipements

➤ L'Espace Socio-Culturel s'appellera « Espace La Pléiade »

Lors de sa séance du 9 novembre 2022, le conseil municipal a voté pour que notre espace socioculturel se nomme « **Espace La Pléiade** ». C'est en référence aux sens propre et figuré ; un groupe de 7 poètes de la Renaissance qui reflète l'éclectisme artistique, l'écoute de l'autre, l'échange mais aussi l'objectif de ce lieu multiple : salle de rencontre et culturelle, Médiathèque et agora guzarguoise.

Les lots Gros-Œuvre, Charpente, Menuiseries extérieures sont terminés. Placo Cloisons, isolation et électricité sont en cours de réalisation.

Après la cérémonie du 11 novembre, les membres du conseil et les Guzarguois présents se sont rendus sur place pour une visite commentée.

La date de réception des travaux a dérapé de 2 mois suite à des problèmes de COVID et de manque de personnels dans les entreprises. On se dirige vers une date de réception en mars 2023.



➤ L'extinction de l'éclairage public à Guzargues

Devant la crise énergétique qui devrait faire tripler le coût du KWh, le conseil municipal a décidé de réduire encore l'éclairage public. A partir de janvier 2023, les lampadaires du village seront éteints de 23h à 5h du matin y compris le centre village à l'image de nombreuses communes françaises.

➤ Quand antenne 4G Orange et borne incendie font bon ménage

Je vous avais annoncé dans la précédente Guzarguoise que la commune étudiait la possibilité de mutualiser le génie civil du raccordement électrique de l'antenne pour alimenter une borne incendie qui permettra de défendre Guzargues bien en amont contre les incendies qui arrivent systématiquement du Nord. L'intelligence collective Orange, CESML, SMGC, SDIS et Mairie a permis d'aboutir à un consensus. La borne sera proche du chemin de crête et sera située à l'endroit même où les pompiers ont eu tant de mal lors du dernier feu d'août 2010. Les mises en service de l'antenne et de la borne sont prévues pour mars 2023. J'en profite pour remercier le SMGC pour ses conseils et sa participation financière.

Guzargues : Sécurisation de vos habitations

Guzarguois, vous partez en vacances, activez Opération
Tranquillité Vacances par
la Gendarmerie Nationale

Permet d'améliorer la sécurisation des résidences principales en l'absence de leurs occupants.

Dans ce cadre, des patrouilles de surveillance sont régulièrement programmées afin de vérifier l'intégrité des propriétés et prévenir les cambriolages.

Un formulaire est à ramener à la brigade de Jacou - Clapiers par les intéressés.

Ce formulaire est disponible en mairie ou à la gendarmerie.



Des Bons d'achats Sauramps pour les nouveaux collégiens Guzarguois

Mercredi 12 octobre à 18H00, Vanessa Soury, vice-présidente du SIVU des écoles Assas Guzargues, Pierre Antoine et des élus accueillent en mairie les nouveaux collégiens pour les féliciter de leur entrée en 6ème, tous au collège François Mitterrand de Clapiers.

Cette année, le conseil municipal offrait des bons cadeaux Sauramps afin que chacun choisisse les ouvrages selon ses goûts.

Le maire a rappelé à Kalinka et Roman que face à l'offensive des réseaux sociaux et d'internet, il fallait privilégier le livre pour la découverte et la détente.

Après un mot de bienvenue, le maire a souligné le plaisir et le bénéfice que l'on retire à lire un livre. Il a rappelé que cette cérémonie, à laquelle la municipalité est très attachée est une façon de mettre à l'honneur les nouveaux collégiens. Il a précisé qu'Internet ne doit pas remplacer le livre, cet objet matériel toujours agréable à feuilleter ne doit pas être sacrifié devant le digital.

Nous espérons qu'ils garderont un excellent souvenir de leur passage à l'école d'Assas-Guzargues. Ensuite, les enfants ont dégusté un goûter et les parents et élus ont partagé le verre de l'amitié.

Nous souhaitons à nos collégiens pleine réussite dans la suite de leur scolarité.

Rappel : Pensez au recensement des jeunes de plus de 16 ans en mairie. Munissez-vous d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.



Ça s'est passé à Guzargues



Halloween Guzarguois

Samedi 29 octobre, une horde de sorcières, citrouilles et autres fantômes a déferlé sur le village. Heureusement plus sympathiques qu'effrayants, les gentils monstres ont sonné aux portes pour réclamer bonbons et friandises. Merci aux villageois d'avoir joué le jeu et bravo à Ilhame et Marie-Judith, les deux mamans accompagnatrices à l'origine de cette joyeuse initiative.

Commémoration du centenaire de l'armistice

Vendredi 11 novembre 2022

Vendredi 11 novembre, Ancien combattant, élus et Guzarguois s'étaient donnés rendez-vous devant l'église St Michel pour commémorer l'armistice de la première guerre mondiale et honorer les anciens combattants.

Pierre Antoine a lu le texte de Monsieur Sébastien Lecornu, ministre des Armées et de Madame Patricia Mirallès, secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants et à la Mémoire. La nouvelle de la Victoire se répand à la volée dans tout le pays, de clocher en clocher. L'écho du clairon vient d'annoncer la fin d'un conflit qui a éprouvé le monde et décimé les Hommes. La fureur du canon s'est enfin tue, couverte par un immense éclat de joie. 11 novembre 1918, il est 11 heures : c'est l'Armistice.

Pour des millions de soldats venus du monde entier, c'est la fin de quatre terribles années de combat. Le soulagement est immense. La guerre est finie, mais pour les survivants commence un funeste décompte, celui d'un million quatre cent mille soldats français tombés au champ d'honneur, de quatre millions de nos militaires blessés ou mutilés, ces braves aux « gueules cassées » qui plongent la Nation entière dans l'effroi et l'émotion.

Le traumatisme est mondial. En tout, ce sont près de 10 millions de soldats qui ont été tués, 3 millions de veuves et 6 millions d'orphelins. Les morts sont presque aussi nombreux parmi les civils.

Célébrer la victoire, la paix mais aussi rendre hommage à tous les morts pour la France. Pierre Antoine a cité le nom des soldats morts pour la France en 2022. Cette année nous honorons deux soldats morts pour la France au Mali : le maréchal des logis chef Adrien Quélin et le brigadier-chef Alexandre Martin. Honorons leur sacrifice et celui de tous les soldats qui ont versé leur sang pour la France. Il a également lu le nom des 7 poilus Guzarguois morts pour la France : Crègut Jean-Baptiste, Fabre Angely, Durand Joseph, Crègut Etienne, Bringuier François, Grèzes Joseph et Tichet Raymond.

Toujours un moment bouleversant lors de la lecture de nos morts pour la patrie.

Christophe Ollié ancien combattant et le maire ont ensuite déposé

une gerbe au monument aux morts et l'ensemble

des participants a observé une minute de silence.

C'est ensuite que la Marseillaise a été chantée.

Un apéritif républicain à la mairie

a terminé cette matinée de célébration.



Vie des écoles

L'APE (Association des Parents d'Elèves) vous invite à partager la magie de Noël vendredi 16 décembre à partir de 18h, Salle des Crouzets à Assas. Au programme :

– 18h : Accueil

– 18h30 : 1ère partie musicale en partenariat avec l'Ecole de Musique d'Assas

– 19h : Spectacle de Magie « La Planète aux bonbons »

– 20h : Prenez la pause avec le Père-Noël

Gratuit pour les enfants – 3€/adulte

Buvette et restauration sur place. Inscription auprès de l'APE Assas-Guzargues contact@ape-assasguzargues.fr.

Rentrée 2023 : Inscriptions à l'école : n'oubliez pas de passer en mairie au préalable pour remplir le dossier (livret de famille, justificatif de domicile et carnet de santé)

Merci aux bénévoles du CCFF Assas – Guzargues

Une fin de saison célébrée dans la convivialité

Beaucoup de bénévoles du CCFF Assas-Guzargues étaient présents à la Manade Alain sur la commune d'Assas ce lundi 11 octobre. CCFF et Elus d'ASSAS : 47 participants, CCFF et Elus de GUZARGUES : 20 participants. Les mairies d'Assas et de Guzargues ont réuni les bénévoles du Comité Communal contre les Feux de Forêt pour les remercier de leurs actions tout au long de la saison d'été. Un grand merci à Michel Andrieu (Assas) et Bernard Borg (Guzargues) pour l'animation de cette association si essentielle à notre tranquillité. C'est Claude Bordeaux volontaire au CCFF d'ASSAS qui a repris officiellement la responsabilité du CCFF Assas Guzargues à la place de Michel Andrieu qui après plusieurs années souhaite cesser ses responsabilités au sein du CCFF.

Merci à la Mickaël Lopez et son équipe pour leur accueil.

N'hésitez pas à vous renseigner en mairie ou auprès de Bernard Borg si vous souhaitez rejoindre les bénévoles pour la saison prochaine (juillet-septembre). En effet, il est souhaitable que chaque week-end soit servi par un binôme différent. Afin de mieux répartir la tâche, le CCFF Assas-Guzargues fait appel à toute personne volontaire. Cet acte citoyen est aussi un bon moyen de découvrir votre commune et de développer votre réseau d'amis. Si vous désirez allier sport, contact avec la nature et utilité pour préserver forêts et garrigue, venez les rejoindre. Il suffit de se rendre disponible quelques heures durant l'été et de participer à une courte formation de base.



Les Conseils Municipaux

L'intégralité des comptes rendus des Conseils Municipaux est consultable en Mairie ou sur le site Internet.

Conseil Municipal du mercredi 9 novembre 2022 à 18H30

Etaient présents : Mesdames ESTRENIS Estelle, GOGUET Ghislaine, MONTELON Virginie, REBOUL Stéphanie, SOURY Vanessa.

Messieurs ANTOINE Pierre, BORS Olivier, FLOURIEUSSE Hervé, GAUD Jean-Claude, LEMPEREUR Christian, MALCHIRANT Thierry, MARTIG Éric, MAST ALERZ Claude, SANCEY Jean-Marc,

Excusés : Monsieur CROSNIER Bernard (procuration à Monsieur ANTOINE Pierre),

➤ Approbation du compte rendu du 12 Juillet 2022

Voté à l'unanimité

➤ Conseil Départemental de l'Hérault : demande de subvention de 40 K€ pour la création et l'aménagement du parking de la salle socioculturelle,

Voté à l'unanimité

➤ Communauté de Communes du Grand Pic St Loup :

. Demande de fonds de concours pour l'achat de mobiliers pour l'espace socioculturel. Cette demande concerne les mobiliers de la salle, de la médiathèque, les mobiliers d'éclairage, la cuisine et les mobiliers extérieurs.

Voté à l'unanimité

. Projet de PLH (Plan Local de l'Habitat) adopté par la CCGPSL

Le Programme Local de l'Habitat (PLH), qui a été arrêté en date du 20 septembre 2022 par la CCGPSL, traite la thématique de l'habitat et particulièrement en diversifiant l'offre de logements de qualité sur son territoire pour faciliter les parcours résidentiels.

Voté à l'unanimité

. Institution du reversement obligatoire de la part communale de la taxe d'aménagement pour 2022 et 2023.

Jusqu'alors facultatif, le partage de la taxe d'aménagement avec la CCGPSL devient obligatoire tel que prévu à l'article 109 de la loi de finances pour 2022.

Reversement de 1% de la taxe d'aménagement communale à la Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup pour 2022 et 2023.

Voté à l'unanimité

➤ Autorisation à Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement pour l'année 2023 dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent,

Voté à l'unanimité

➤ Vente de la parcelle AM76 d'une surface de 245 m² à M et Mme Chapon qui construisent leur résidence principale sur la parcelle contiguë AM78. Prix de vente 37 000 €

Voté à l'unanimité,

➤ Nom de la salle socioculturelle : Monsieur le Maire propose le nom de : *Espace La Pléiade*

Voté à la majorité, 14 voix pour, une voix contre.

➤ Modification des horaires d'extinction de l'éclairage public,

Devant la crise énergétique qui devrait faire tripler le coût du KWh, Monsieur le maire propose de réduire encore l'éclairage public. A partir de janvier 2023, les lampadaires du village seront éteints de 23h à 5h du matin y compris le centre village.

Voté à l'unanimité,

➤ Carte Communale, Lancement de l'enquête publique.

L'enquête publique porte sur le projet d'élaboration de la carte communale de Guzargues. Par délibération du 12 Juillet 2022, le conseil municipal de Guzargues a prescrit l'élaboration de sa carte communale avec pour objectifs de :

- permettre à la commune de se développer durablement, de limiter la consommation foncière des espaces naturels et agricoles et de préserver son paysage

- maîtriser son développement urbain dans le respect des orientations du SCoT approuvé par la communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup.

Par arrêté n°2022-017 en date du 18 octobre 2022, le maire de la commune de Guzargues a ordonné l'ouverture de l'enquête relative du projet de carte communale de Guzargues.

Madame Françoise Fabre a été désignée par le Président du Tribunal Administratif comme commissaire-enquêtrice. L'enquête se déroulera à la mairie du **10 Novembre 2022 au 12 Décembre 2022**, aux jours et heures habituels d'ouverture :

Lundi – mardi – jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Mercredi de 13h30 à 18h30.

Une permanence des élus sera assurée tous les mardis après-midi.

. Voté à l'unanimité,

➤ Questions diverses : possibilité de traiter les questions qui ne figurent pas l'ordre du jour, si le Conseil Municipal le décide,

RAS

Clôture de la séance à 21H30

Culture : Concert en l'Eglise Saint-Michel

Un public enchanté par ce concert en l'Eglise Romane Saint-Michel le 20 octobre 2022 à 20h30

Pour la deuxième année consécutive, Musique ancienne en Pic Saint-Loup & Gorges de l'Hérault a irrigué nos territoires et ensoleillé notre arrière-saison.

"Musique ancienne en Pic Saint-Loup et Gorges de l'Hérault" est revenue cet automne dans les églises Romanes de Guzargues, Saint Jean de Cucules, Assas, Sainte Croix de Quintillargues et Saint Martin de Londres.

Fort de la réponse enthousiaste du public et de lignes de force éprouvées avec une expansion territoriale sur le Gangeois et le Suménois, la Vallée de l'Hérault et le Grand Pic Saint-Loup. Les objectifs étaient la mise en valeur du patrimoine architectural, notamment roman et baroque couplé à une itinérance musicale du XIe au XVIIIe siècle, par d'excellents interprètes.

Annabelle Luis, violoncelliste, s'est produite à Guzargues avec au programme Caprices et Suite... Caprices de Joseph Dall'Abaco - Deuxième Suite de Jean-Sébastien Bach.

Après avoir obtenu le diplôme d'études supérieures du Conservatoire National Supérieur de musique et de danse de Lyon en 2006, Annabelle Luis intègre Le Concert Spirituel (Hervé Niquet) avec lequel elle continue de jouer régulièrement. Elle joue également avec Le Concert d'Astrée (Emmanuelle Haïm).



Environnement Gestion de nos déchets Vie dans le village

La communauté de communes du Grand Pic Saint Loup est en charge de la gestion des déchets sur notre commune.

Depuis la fin de l'année 2020, les consignes ont évolué et un plus grand nombre de déchets a désormais sa place dans le bac jaune.

Malgré cela, les services techniques constatent une augmentation des refus de tri.

Il est important de rappeler quelques points concernant la gestion du bac jaune (ramassage le jeudi matin) :

- peut contenir les emballages plastiques souillés de type sachet emmental,
- ne pas empiler les yaourts, les boîtes etc...
- pas de pots de fleurs en plastique,
- pas de bois (même les boîtes de camembert)
- pas de jouets (même si en plastique)
- Les petits emballages métalliques (dosettes, opercules, couvercles) peuvent être déposés dans

le bac jaune.

Il est important que les emballages soient vidés de leur contenu mais il ne faut pas les laver avant de les déposer.

Il ne faut pas mettre de sac poubelle noir ou gris dans le bac jaune (Éventuellement un sac transparent).

Les déchets sont triés par une machine qui ne peut pas identifier le contenu des sacs, donc les sacs opaques sont automatiquement refusés.

Le service technique de la communauté des communes a réalisé un guide.

Il a été distribué en décembre 2020 à tous les habitants. Il est toujours

à votre disposition :

<https://grandpicsaintloup.fr/vivre-ici/mes-dechets/trier-ses-dechets/>

La commune compte deux colonnes d'apport volontaire.

Ces lieux permettent de trier le verre, le papier et les vêtements.

Il est préférable de déposer le papier dans ces colonnes que dans les bacs jaunes.

La colonne pour le verre située à côté de la Place de la Mairie est régulièrement pleine, nous vous invitons à

vous rendre à l'entrée de la rue des Jardins Communaux, et **ne pas laisser les cartons contenant du verre au pied des colonnes.**

Les foyers de plus 5 personnes peuvent se rapprocher du service technique de la communauté de communes pour obtenir un bac jaune de 240 litres.

Un bel exemple d'incivilité !

Nous vous rappelons qu'il est formellement interdit sous peine de PV de 135 €, de déposer des déchets, bouteilles, vêtements...au pied des containers. Pensez à ceux qui le font à votre place. Vous êtes filmés !



La taille des haies : une obligation légale à respecter par tous

Pourquoi ne pas profiter des congés de Noël pour vous occuper de votre jardin mais aussi pour entretenir et tailler les haies qui bordent les rues privées et publiques. En effet, elles peuvent se révéler dangereuses en diminuant la visibilité des piétons, des automobilistes, masquer la signalisation, et abîmer les réseaux aériens. Pour éviter tout accident, la commune rappelle aux propriétaires qu'il est obligatoire de procéder à la taille et à l'entretien des haies de façon à ne pas empiéter sur la voirie communale. Alors soyons tous vigilants afin de vivre en sécurité et en bonne intelligence.

Mairie

👉 Panne de masque ou de visière, adressez-vous à la mairie qui vous dépannera gracieusement

👉 Pendant les vacances de Noël, le secrétariat de mairie sera fermé du vendredi 23 décembre 2022 au lundi 2 janvier 2023.

👉 Inscription sur les listes électorales : Formulaire d'inscription sur les listes électorales des citoyens français, sur Internet via <https://www.service-public.fr> ou sur le site <http://www.guzargues.com>

👉 Si vous souhaitez diffuser une annonce ou annoncer un événement dans la Guzarguoise, contactez la mairie par téléphone ou par email mairie.guzargues@wanadoo.fr.

👉 Allo mairie : si un lampadaire est HS, téléphonez à la mairie ou envoyez un email en indiquant le Numéro du lampadaire inscrit sur le mat. Nous demanderons l'intervention de la CESML avec qui nous avons un contrat de maintenance.

Annonces

Plomberie, climatisation, création-rénovation de salles de bains, travaux divers dans la maison

Thomas Jouannaud, 06 51 17 06 34,
thomasjouannaud@gmail.com.

Sitissimi. Création de site internet

Intégration, Maintenance, Développement ...Contact: Thierry
Chirol : 06 99 79 18 58 tchirol@wanadoo.fr - www.sitissimi.fr

Soins infirmiers à domicile à Guzargues

Christophe Apat 0680447060

Pierre Canizares 0615921185

Diagnostics immobiliers pour la vente et la location.

Pascal Ringot 06 12 07 36 65

Mail : contact@diagmax.fr

Site internet : <https://diagmax.fr>

Dégustez Sud

Une carte de vins pour tous les goûts et tous les budgets
0619082608

degustezsud@sfr.fr

Votre sapin de Noël disponible chez Hortus Concept

A Guzargues pépiniériste 0499584957

Agenda

• Spectacle de Noël pour les élèves de l'école d'Assas-Guzargues

Vendredi 16 décembre Salle des Crouzets, Assas

• Vœux de la Municipalité

Vendredi 20 janvier 2023 à 19h00

Salle de la mairie

HORTUS CONCEPT PÉPINIÈRE
Un espace unique aux portes de votre jardin.



NOËL APPROCHE

OH OH OH...
LES **SAPINS** SONT
ARRIVÉS

Du mardi au dimanche
de 10h-18h

04 99 58 49 57
1100 Route de St
Mathieu de Tréviers -
34020 GUZARGUES

Venez visiter notre forêt de sapins et vivre
la Magie de Noël!

INFO – PAROISSE

TEMPS DE L'AVENT 2022

- Messe Dominicale : le Dimanche à 10h.30 à TEYRAN

Les Messes du Samedi soir sont supprimées pendant l'hiver

- Messe en Semaine : le Mercredi à 9h00 à TEYRAN

- Pendant tous les Vendredis de l'Avent : les 2 – 9 et 16 Décembre

- de 15h à 15h.30 : Adoration à l'Eglise de TEYRAN.

- de 15h.30 à 16h.30 : Partage d'Evangile

Les Sacrements : Réponse à vos questions

CEREMONIE PENITENTIELLE

- Mardi 20 DECEMBRE à 18h00 à TEYRAN

NOËL

- Samedi 24 DECEMBRE : Messe à 18H00 à ASSAS

Messe à 19h.30 à TEYRAN

- Dimanche 25 DECEMBRE : Messe de NOËL à 10h.30 à TEYRAN

INFORMATIONS PRATIQUES

Permanence des Laïcs : - Tous les Jeudis de 16h00 à 17h.30

Permanence du Prêtre :

Vous pouvez prendre rendez-vous avec le Prêtre

Soit par téléphone : Paroisse : 04 67 70 22 70 ou 06 71 28 91 39

Soit par mail : paroisseteyran@free.fr

Soit en laissant un mot dans la boîte à lettres du presbytère

MARIAGES

Les demandes de mariage pour l'année 2023 sont en cours
d'enregistrement, les personnes qui envisagent le mariage ont encore la
possibilité de s'inscrire jusqu'au 31 DECEMBRE 2022.

État civil

Mariage

Nous avons la joie d'annoncer le mariage de :
Gwénaëlle Le Marec et Youssef Absi
le 17 septembre 2022



Numéros utiles

• Mairie :

Tél : 04 67 59 61 57

• SAMU : 15 ou 112

• Police Secours : 17

• Pompiers : 18

• Centre de secours : 04 67 59 99 00

• Gendarmerie : 04 99 63 68 50

• CESML (électricité) : 04 67 66 67 66

• La Poste : 36 31

• SMGC (eau potable) : 04 67 79 51 67

• Communauté de Communes

Accueil : 04 67 55 17 00

Déchetterie : 04 67 55 33 12

Assainissement individuel : 04 99 61 46 00

• Hérault transport : 0 825 34 01 34

• Allô service public : 39 39

Stationnement

Stationnement dans le village

Il est rappelé aux habitants que les voitures doivent être stationnées de façon à ne pas gêner l'accès aux véhicules d'urgence et aux bus d'Hérault Transport. La chaussée ne doit pas être rétrécie par un stationnement empruntant une partie de la rue. Chaque conducteur doit faire preuve de civisme.

Rappel à la loi, voiture ventouse : un véhicule ne doit pas rester plus de 7 jours en stationnement sans bouger sous peine d'être embarqué par la fourrière.

